

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 7 octobre, 1908.



A fête de saint Marc, pape, titulaire de l'Église de Saint-Marc à Rome, donne de l'actualité aux nouvelles qui concernent le palais de Venise et la convention que l'Autriche a passée avec le gouvernement italien. On sait que pour mettre en relief le monument de Victor Emmanuel qui l'on va dresser à Rome sur la pente du Capitole, il fallait lui donner du jour, de l'air, et par conséquent détruire tous les édifices qui pouvaient gêner la perspective et empêcher de voir de loin la statue monumentale de 9 mètres de haut du roi galant homme à cheval. Ce monument étant la glorification de ce que l'on appelle le *Risorgimento*, c'est-à-dire de l'unité italienne abattant le pouvoir temporel des papes pour mieux ruiner leur pouvoir spirituel, conduisant nettement à l'anticléricalisme sous ses formes les plus odieuses, devenait la caractéristique de la Rome nouvelle, et tout devait céder devant lui. Le Palais de Venise ne fut point cédé par l'Autriche en 1866, bien qu'au fond il fut le palais de la République Vénitienne, et par conséquent aurait dû rentrer de droit dans le domaine italien, et de fait après 1870. Ce palais se compose de deux édifices séparés, mais accolés ; l'un est le grand palais, l'autre est le petit palais ; *il dente*, comme on dit à Rome, parce qu'il s'avance sur la place de Venise, qu'il clot à l'ouest. Ce petit palais est un chef-d'œuvre d'architecture, son portique intérieur à colonnes est un des plus beaux que l'on connaisse à Rome, il est décoré de très belles fresques, en un mot il a tout pour mériter d'être conservé comme un joyau d'art. Mais la politique ou mieux l'anticléricalisme veillait ; et quand il s'agit de glorifier ceux qui ont marché en guerre contre l'Église, aucun sacrifice ne coûte. La mort du petit